



Message d'intérêt public

Appels frauduleux du système judiciaire du Nunavut

Date de début : 22 juillet 2019

Date de fin : 22 juillet 2019

Nunavut

45 s

Récemment, des membres de la population ont déclaré avoir reçu des appels téléphoniques provenant prétendument du ministère de la Justice ou de la Cour de justice du Nunavut, où on leur demandait de fournir leur numéro d'assurance sociale.

La Cour de justice du Nunavut et le ministère de la Justice ne sont pas à l'origine de ces appels.

Si vous avez reçu un appel suspect que vous souhaitez signaler, communiquez avec le Centre antifraude du Canada, qui s'occupe du dossier des appels frauduleux, soit par téléphone, au 1 888 495-8501, soit en ligne, au moyen du système de signalement des fraudes, à l'adresse <https://www.services.rcmp-grc.gc.ca/chooser-fra.html>.

Vous trouverez d'autres conseils pour vous protéger, vous et votre entourage, de la fraude sur le site web du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, à l'adresse <https://crtc.gc.ca/fra/phone/telemarketing/fraud.htm>.

###

Renseignements aux médias

Matilda Madekufamba
Analyste principale des politiques
Ministère de la Justice
867 975-6325
mmadekufamba@gov.nu.ca